

ASSOCIATION « PANIERS DU PIC »

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 NOVEMBRE 2017

ORDRE DU JOUR

1. Décompte des votants et choix du mode de scrutin
2. Présentation de l'équipe administrative de l'association
3. Présentation de l'association
4. Présentation du bilan des activités de l'année 2017
5. Validation par vote sur le bilan d'activités
6. Présentation du bilan de trésorerie de l'année 2017
7. Validation par vote sur le bilan de trésorerie
8. Projets pour 2018.
9. Questions diverses
10. Élection du nouveau conseil d'administration : inscription des candidats et vote.

1 - DÉCOMPTÉ DES PERSONNES PRESENTES ET REPRÉSENTÉES

Une feuille d'émargement a circulé dans la salle et chaque représentant de famille l'a signée pour attester de sa présence et/ou de la procuration qu'il détient.

Attention : 1 seule voix par famille adhérente.

Pour l'AG du jour, le nombre de votants s'élève à: 17 votants.

En plus sont présents mais ne participent pas aux votes : Mickaël DECKER maraîcher de l'AMAP et M. le Maire de St Mathieu de Trévières.

2 - PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE 2016/17

- Le bureau : Président : Jean Max Grasset, Trésorier Michel Barbelanne, Secrétaire : Yolande LYFOUNG, Vice-Présidente Lynn Petithuguenin,

- Les autres Membres du CA : Henri ADREIT, Catherine Chein Denes « Sménia » ; Anne Deckers

- Notre Paysan-maraîcher en AMAP : Mickaël DECKER. Mickaël n'est pas membre du CA mais il est sollicité et consulté régulièrement par ce dernier.

3 - PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Pour la période du 31 octobre 2016 au 1 novembre 2017 : 101 adhérents à l'association dont 39 Amapiens (en panier complet ou demi-panier)

Une association de **15 volontaires** qui animent

- 1 AMAP de légumes bio, un engagement avec le maraîcher dans la durée pour soutenir une agriculture paysanne locale.
- 1 AMAP Agrumes bio de Corse
- 1 coopérative de producteurs avec vente directe en circuit court.
- des actions diverses pour sensibiliser le public sur les enjeux de société liés à l'environnement et à notre mode de consommation.
- Autres actions :
 - * organisations de marchés trimestriels ouverts au public
 - * organisation annuelle avec l'association « Assopic » de la fête de l'abeille
 - * relation avec la CCGPSL ; projet de territoire, soutien du maraîchage et producteurs locaux
 - * participation au CA des MFR (maisons familiales et rurales) du Pic Saint Loup. Objectif : formation professionnelle au plus près des besoins du territoire.
 - * participation aux réunions mensuelles concernant la création d'un éco quartier sur la commune de Saint Mathieu de Trévières.

4 - PRÉSENTATION DU BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2017

Paniers AMAP : 29 familles servies, qui reconnaissent la qualité des paniers distribués. Mickaël annonce la fin des paniers 2017. Il signale que les 35 paniers n'ont pas été distribués (seulement 30) et que cela l'embête. Le bureau choisit de ne pas faire de « panier de rattrapage » puisque les paniers sont bien garnis depuis 2 ans et donnent satisfaction. D'après les calculs faits par Lynn à partir de différentes structures (Mon jardin de saison, Verts de Terre, Terroir Direct, Terre 2 sens, Biocoop de Jacou), les Amapiens sont rentrés dans leurs frais. Une aide financière de l'association a été apportée à Mickaël pour l'achat de poules, suite à un accident dans le poulailler cet été.

AMAP agrumes de Corses : les 5 livraisons sont prévues en novembre, décembre, janvier, février et mars. Actuellement seules les agrumes sont proposées, il ne nous **est** plus proposé de noisettes depuis 2 ans.

Coopérative de producteurs : (Rappel sur le fonctionnement de la coop)

Son but est de compléter les paniers de légumes de l'AMAP par des produits de consommation courante. L'objectif de la coop n'est pas de proposer des produits de luxe (champagne, saumon..) même si ce peut être ponctuel et exceptionnel.

Nous recevons une demande de la part de producteurs locaux. Celle-ci est examinée par le CA puis, si cette demande est acceptée, le CA recherche un volontaire parmi les adhérents pour gérer les commandes. Si un adhérent est volontaire le producteur et ses produits sont proposés dans la coop.

Rappel important: l'association fonctionne grâce aux adhérents volontaires. L'ensemble du CA remercie donc toutes les personnes qui ont bien voulu s'impliquer cette année pour le bon fonctionnement de la coop et encourage d'autres personnes à prendre le relais.

Nous remercions également la Cave Coopérative, M. Bonzoms et Marine qui nous ont proposé un lieu de distribution qui correspond bien à l'esprit coopératif.

L'équipe revient sur l'adhésion que les adhérents paient à l'association et montre que celle-ci participe entièrement à toutes les activités décidées par le CA : solidarité, animations, matériel pour l'AMAP, frais administratifs...

Marchés trimestriels:

Grâce à l'investissement de membres actifs, nous avons pu proposer trois marchés cette année dont un 'marché de Noël' (lieu de livraison à partir de commandes de la coop) en décembre 2017 avec de nombreux producteurs et une ambiance festive autour d'un apéritif collaboratif.

Fête de l'abeille :

En collaboration avec l'Assopic, nous avons travaillé sur l'élaboration de la fête des abeilles, événement important, qui a eu lieu le dimanche 5 novembre. Cette deuxième journée de sensibilisation au rôle majeur joué par les pollinisateurs dans notre alimentation a été soutenue par la CCGPSL et par la Mairie de St Mathieu de Trévières qui a notamment fait l'ouverture de la fête en proposant une conférence le vendredi soir à la mairie et en subventionnant une partie des activités de la fête. L'association remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette journée qui a permis d'accueillir environ 1500 personnes.

Participation au CA des MFR : Nous avons participé aux différentes réunions du CA de la MFR du Pic St Loup nouvellement créée pour répondre à des besoins de formations. Notre objectif est de promouvoir l'enseignement de l'agro-écologie.

Participation réunions éco quartier : Nous avons participé à un groupe de travail concernant l'aménagement d'un futur éco quartier sur la commune de Saint Mathieu de Trévières. Les thèmes de réflexion sont : l'aspect environnemental, l'articulation avec les quartiers périphériques, les liaisons douces, le type d'architectures, les économies d'énergies, les espaces partagés et l'importance de l'aspect social de ce projet. Ce projet comprendra des logements sociaux, des constructions libres mais aussi des activités artisanales et commerciales. Autre élément fort de ce projet, c'est de permettre l'installation d'un maraîcher pour commercialisation en circuit court et de proposer aux futurs habitants des parcelles pour le jardinage.

Projet de territoire avec la CCGPSL : dans le cadre du Projet de Territoire de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup, nous avons remis l'ébauche d'un projet à Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup. Ce document, téléchargeable sur notre site internet, n'a pas reçu d'écho. Pas de suite donnée.

Journée des associations : comme chaque année, nous participons à la journée des associations proposée par la municipalité et nous avons pu constater l'intérêt des Tréviesois pour une association comme la nôtre.

Gestion de l'association

Outre ces activités nous nous sommes régulièrement réunis pour assurer la gestion administrative de l'association. Nous avons fait un effort de communication en ce qui concerne les actions de l'association en administrant plus

régulièrement notre page Facebook et notre site internet. Cependant la quantité de personnes au CA est relativement faible et la communication cette année encore s'en est trouvée un peu défailante.

5 – VALIDATION PAR VOTE SUR LE BILAN D'ACTIVITÉ

Il est procédé au vote sur le bilan d'activité :

Votes contres : 0 / Abstentions : 0 / Votes pour : 17

Bilan d'activités approuvé à l'unanimité.

6 – PRÉSENTATION DU BILAN DE TRÉSORERIE DE L'ANNÉE 2017

BILAN FINANCIER AU 31/10/2017			
SOLDE AU 01/11/2016		1 934,06 €	
DEPENSES		RECETTES	
Animations		Adhésions	1 180,00 €
Matériel (gobelets)		Subvention Mairie	400,00 €
Achat Matériel Mickael (poules)	315,00 €	Buvettes	
Achat Graines Mickael	- €		
Admin & Petit Matériel			
Assurance	100,41 €		
Affiches et Communications	122,40 €		
Total Depenses	537,81 €	Total Recettes	1 580,00 €
SOLDE AU 31/10/17		2 976,25 €	

Fin octobre l'exercice est bénéficiaire. L'association en profite pour remercier la Mairie de St Mathieu de Trévières pour son soutien financier.

7 – VALIDATION PAR VOTE SUR LE BILAN DE TRÉSORERIE

Il est procédé au vote sur le bilan De trésorerie :

Votes contres : 0 / Abstentions : 0 / Votes pour : 17

Bilan de trésorerie approuvé à l'unanimité.

8 – PROJETS 2018

Action de soutien envers notre AMAP légumes

Compte tenu de ce retour d'expérience, il est décidé d'arrêter les paniers pendant l'hiver et de ne proposer que 25 paniers pour 2018.

Le CA a suivi Mickael dans son projet et afin de pérenniser l'AMAP nous avons décidé de modifier le contrat de l'AMAP légumes : nous avons ouvert l'AMAP sur 25 semaines au lieu de 35 surtout à la belle saison de juin à novembre. De plus Mickaël doit proposer des légumes d'hiver en vente directe aux adhérents. Depuis 8 ans Mickaël n'a pas assez de trésorerie, il faudrait que l'AMAP gagne en notoriété pour augmenter le nombre de paniers et arriver à 40 paniers pleins.

Nous avons constaté de très belles récoltes pour l'été 2017, un printemps froid qui a retardé certaines récoltes mais pas d'aléas climatiques majeurs au printemps comme à l'automne.

L'objectif pour 2018 sera de continuer à pérenniser l'installation de Mickaël.

Le CA encourage les Amapiens à continuer leur effort de soutien et à se rendre au potager pour des actions ponctuelles qui aideront Mickaël à continuer son activité.

Fonctionnement de l'association : il est envisagé de partager les fonctions au niveau du CA afin d'alléger la charge de chacun. Nous essaierons de mettre en place un fonctionnement collégial qui nécessite une réécriture des statuts afin de les proposer à la prochaine assemblée générale de novembre 2018.

Participation de l'association aux actions proposées par les collectivités territoriales :

Comme pour 2107 nous maintenons notre participation aux différents groupes de travail proposés par les collectivités, avec comme nouveau projet : Projet Alimentaire Territorial. Nous venons d'être contactés par la CCGPSL pour ce projet qui vise à accompagner la réalisation de manifestations ou d'actions ayant pour objectif principal :

- la mise en valeur des exploitants, des exploitations et/ou des productions du territoire sous signe d'identité et/ou de qualité.
 - la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial du Grand Pic St Loup dans les domaines suivants : l'adaptation des pratiques, / la distribution de proximité, / la lutte contre le gaspillage, / l'éducation au goût.
- Nous en sommes à la prise de contact de ce projet

Marchés trimestriels avec ouverture à tous les Tréviésois :

Toujours dans l'esprit d'ouvrir l'association plus généralement, pour ne pas rester une association de privilégiés et nous souhaitons maintenir les marchés paysans une fois par trimestre. Ces marchés sont ouverts à tous les Tréviésois, un calendrier sera proposé pour arrêter les dates en début de d'année. Par ailleurs il sera proposé en 2018 des achats groupés de légumes secs et de riz.

Initiative solidaire

Contexte: Mickaël Decker, le producteur de l'AMAP de Saint Mathieu a souhaité, avec l'appui de l'association, mettre en place un projet de solidarité envers des consommateurs.

Action : Pendant 3 ans, l'association en lien étroit avec l'assistante sociale du secteur, a proposé des paniers de légumes à des personnes éprouvant des difficultés financières. Cette action était subventionnée chaque fois pour 72% par le Conseil Général.

Depuis trois années, le Conseil Général n'a pas reconduit sa subvention et le CA a décidé de mettre cette action en veille, la priorité était d'aider l'AMAP et Mickaël.

Nous envisageons de reconduire ces paniers de solidarité, appelés « paniers découverte », une prise de contact est prévue en 2018 avec les structures sociales de notre secteur pour relancer le projet avec certaines familles.

9– REMARQUES ET QUESTIONS DIVERSES :

Pas de questions.

10 - ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts de l'association « paniers du Pic », tous les membres du Conseil d'Administration sont démissionnaires.

1°- Enregistrement des candidats au conseil d'administration de l'association Paniers du Pic :

Les candidats intéressés pour siéger au CA se présentent immédiatement :

- GRASSET Jean Max ;
- BARBELANNE Michel ;
- PETITHUGUENIN Lynn ;
- ADREIT Henri ;
- CHAIN DENES Catherine ;
- DECKERS Anne ;
- FRUCHIER Isabelle ;
- MAHE Odile ;
- MOULIN Benoit ;
- MOULIN Sarah ;
- CORDIER Adrien ;
- CORDIER Armonie ;

12 candidats se présentent au CA de l'association Paniers du Pic pour l'année 2017/2018 (du 1er novembre 2017 au 31 octobre 2018)

2°- Élection des candidats au conseil d'administration :

Question posée à l'ensemble des membres présents

Acceptez-vous la liste des candidats au CA présentée pour l'année 2017/2018 ?

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 17

La composition du nouveau CA est adoptée dans son intégralité à l'unanimité par les adhérents présents et représentés.

FIN D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

RÉUNION du nouveau CA :

Les membres du nouveau Conseil d'Administration se réunissent pour élire le nouveau bureau.

Président : GRASSET Jean Max

Trésorier : BARBELANNE Michel

Secrétaire : FRUCHIER Isabelle

Compte-rendu dressé le 21/11/2017 par le bureau sortant

Validé par le bureau entrant

Pièces jointes : Liste d'émargement et Procurations